



Commission scolaire  
des Patriotes

# CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

## ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU

ANNÉE 2014-2015

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

## PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

## ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

## PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU
---	---

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP</b> (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 <sup>re</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 1 % (par rapport aux résultats de fin d'année 2009-10) le résultat moyen final de compétence en mathématique chez les élèves, à chacune des années de fin de cycle.

<b>INDICATEUR :</b> Le résultat moyen final de compétence en mathématique que les élèves auront obtenu à la fin de chaque cycle à la fin de l'année scolaire 2014-15.	<b>CIBLE FINALE :</b> 77,5% au 1 <sup>er</sup> cycle 76% au 2 <sup>e</sup> cycle 80% au 3 <sup>e</sup> cycle	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/>
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Arrimage des pratiques rattachées au processus d'évaluation de l'élève dans le but de favoriser une certaine uniformisation.	Enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques
2. Utilisation de SAE	Enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
En 2015-2016, 3 activités de transition seront réalisées pour les élèves du préscolaire.

<b>INDICATEUR :</b> Nombre d'activités de transition.	<b>CIBLE FINALE :</b> 3 activités de transition	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Dénombrement des activités de transition.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Visite des écoles de quartier (et courte activité en classe)	Enseignants	Juin	Directions et enseignants
2. Les élèves qui fréquenteront la même école en 1 <sup>ère</sup> année du premier cycle sont regroupés pour aller jouer dans les parcs.	Direction, enseignants	Juin	Direction
3. Visite hâtive de la classe et rencontre avec l'enseignant(e) pour les élèves à risque et certains élèves avec PI.	Direction, enseignants	Juin - août	Professionnels

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU
---	---

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française  2.1 Lecture	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b>  Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet lecture.  Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 1% (par rapport aux résultats de fin d'année 2009-10) le pourcentage de <u>garçons</u> qui obtiennent 75% et plus, comme résultat final de compétence en « lecture », à chacune des années de <u>fin</u> de cycle.
---

<b>INDICATEUR :</b>  Le pourcentage de <u>garçons</u> qui, à la fin de l'année 2014-2015, auront obtenu 75% et plus au résultat final en « lecture » à la fin de chaque cycle.	<b>CIBLE FINALE :</b>  62 % au 1 <sup>er</sup> cycle 60 % au 2 <sup>e</sup> cycle 61 % au 3 <sup>e</sup> cycle	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin  2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/>
--	--	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Utilisation du logiciel de lecture « Max et Marie-Louise » dans les classes de 2 <sup>e</sup> année afin de permettre aux élèves de lire à leur rythme et sur une facture différente qui attire les garçons.	Enseignantes de la 2 <sup>e</sup> année	Toute l'année	Orthopédagogue Direction Technicien en informatique
2. Enseignement systématique des stratégies de lecture. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cibler des stratégies de compréhension par cycle et en faire un enseignement explicite et systématique en lien avec la progression des apprentissages.</li> <li>○ Uniformisation par cycle les pictogrammes associés à ces stratégies</li> </ul>	Équipes-cycle	Toute l'année	Orthopédagogue
3. Utilisation de la méthode La Roue (Jeu du loup) par les enseignants de la 1 <sup>re</sup> année afin d'offrir des défis variés et ce, en utilisant le jeu du loup.	Enseignantes de la 1 <sup>re</sup> année	De septembre à décembre	Orthopédagogue
4. Faire vivre le programme « Petit mot, j'entends tes sons » aux élèves du préscolaire	Enseignants du préscolaire Orthopédagogue	De novembre à avril	Direction

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	<b>Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 1% (par rapport aux résultats de fin d'année 2009-10) le résultat final moyen de la compétence « écrire » chez les garçons à chacune des années de fin de cycle.

<b>INDICATEUR :</b> Le résultat moyen final de compétence en écriture que les garçons auront obtenu à la fin de chaque cycle à la fin de l'année scolaire 2014-15.	<b>CIBLE FINALE :</b> 73,9 % au 1 <sup>er</sup> cycle 71 % au 2 <sup>e</sup> cycle 74,4% au 3 <sup>e</sup> cycle	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/>
---	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Formation à tous les enseignants sur l'enseignement de la grammaire en 3D (approche favorisant la manipulation concrète)	Orthopédagogues	Au besoin	Comité pédagogique, conseillers pédagogiques
2. Utiliser un code d'autocorrection uniforme pour toute l'école.	Orthopédagogues	Toute l'année	Orthopédagogues
3. Formation des enseignants sur les règles orthographiques 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année.	Orthopédagogues	Au besoin	Comité pédagogique, conseillers pédagogiques
4. Enseignement de règles orthographiques ciblées en 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année.	Enseignants	Toute l'année	Comité pédagogique, conseillers pédagogiques

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>



**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 3</b> L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)</b> Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT.  Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.  Augmenter le taux de persévérance de 42,3 % (cohorte 2009-2010) à 50 % des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015.
---	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
Contrairement à ce qui avait été envisagé lors de la rédaction de l'objectif pour la CGRÉ 2013-2014, l'outil informatique (Lumix) ne nous permet pas de retracer les élèves qui présentaient des fragilités « persistantes » dans leur apprentissage des lettres et des sons à la fin de leur parcours au préscolaire. Sans l'indicateur que nous avons envisagé, il nous est impossible d'établir une « année étalon » à partir de laquelle rendre compte de l'objectif élaboré initialement.  
**Nous sommes donc appelés à réviser notre objectif mesurable en lien avec l'atteinte du but 3 en vue de la prochaine année scolaire.**

<b>INDICATEUR :</b>	<b>CIBLE FINALE :</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
---------------------	-----------------------	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU
---	---

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)</b> Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».  Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (Proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP).
--	--

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour la fin de l'année 2014-15, diminuer le nombre de cas d'intimidation par rapport au nombre de cas qui aura été recensé à la fin de l'année scolaire 2012-13.
---

<b>INDICATEUR :</b> Le nombre de cas d'intimidation (***) selon les critères définies dans l'article 13 de la LIP) qui aura été recensée durant l'année scolaire 2014-2015.	<b>CIBLE FINALE :</b> Moins de 4 cas	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Registre de l'école	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/>
--	---	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Mise en place d'un comité pour développer une stratégie pour contrer l'intimidation.	Direction Psychoéducatrice TES Enseignants	Septembre	Service des ressources éducatives Psychologue Document de référence « Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation »
2. Jeux animés dans la cour pour les élèves référés par les enseignants.	Enseignants TES	Toute l'année	Équipe TES Direction
3. Ateliers pour amener les élèves à développer de bonnes habiletés sociales (préscolaire à 6 <sup>e</sup> année).	Psychologue Psychoéducatrice Équipe TES	Octobre à juin	Direction
4. Valorisation des comportements adéquats (billets bleus et récompense à la fin de chaque parcours).	Enseignants TES	Toute l'année	Direction

\*\*\*Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser » (Article 13 de la LIP).

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
 Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 3% (par rapport au résultat obtenu en 2009-10) le pourcentage d'élèves qui réussissent le défi « Moi, j'croque ! ».

<b>INDICATEUR :</b> Le pourcentage d'élèves qui réussissent le défi « Moi, j'croque! »	<b>CIBLE FINALE :</b> 73%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Feuillet de participation rempli par les élèves.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/>
---	------------------------------	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Faire vivre aux élèves de la 1 <sup>ère</sup> à la 6 <sup>e</sup> année le défi « Moi j'croque ! »	Enseignants en educ. phys. Parents	Mars (2 semaines)	Direction

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)</b> Nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées dans les cadres suivants : Activités du service de garde, activités parascolaires et activités sportives interscolaires. Augmenter la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années au primaire et en 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire.
---	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
 Pour la fin de l'année 2014-15, maintenir (par rapport aux résultats obtenus en 2012-13) le pourcentage d'élèves capables de courir de façon continue selon le minutage suivant :  
 5 minutes à la fin du premier cycle, 10 minutes à la fin de 2<sup>e</sup> cycle et 15 minutes à la fin du 3<sup>e</sup> cycle.

<b>INDICATEUR :</b> Le pourcentage d'élèves ayant réussi l'épreuve commune de course continue d'intensité modérée à élevée.	<b>CIBLE FINALE :</b> 98,6% au 1 <sup>er</sup> cycle 98,5 au 2 <sup>e</sup> cycle 100% au 3 <sup>e</sup> cycle	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Épreuve commune de course à la CSP.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/>
--	---	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
I. Entraînement à la course	Enseignants en éducation physique	Régulièrement, lors des cours d'éducation physique	Conseillère pédagogique Service des ressources éducatives

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5</b> Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
--	-----------------------------------	---

<b>BUT 5</b> L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 <sup>re</sup> fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
 Pour l'année 2015-2016, 2 activités de sensibilisation seront réalisées au primaire.

<b>INDICATEUR :</b> Le nombre d'activités de sensibilisation réalisées au primaire.	<b>CIBLE FINALE :</b> 2 activités en 2015-2016	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Dénombrement des activités	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	--

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. Foire des métiers (6 <sup>e</sup> année)	Direction et enseignants	Durant l'année	Direction, enseignants
2. Semaine des métiers (les parents viennent présenter leur métier)	Direction et enseignants	Durant l'année	Parents de l'école

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

## DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2014-2015. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 19 décembre 2015.

## APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 25 novembre 2014. Le numéro de la résolution est **CE14/15-017**.

## SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Direction générale adjointe: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_